

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04015

Numéro SIREN : 811 599 406

Nom ou dénomination : PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2019 sous le numéro de dépôt 3550

PWC ENTREPRENEURS COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 1 901 259 Euros
Siège social : 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine
R.C.S. NANTERRE 811 599 406

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

JEAN-PIERRE FEIBEL

EXPERT-COMPTABLE – COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA RÉGION PARISIENNE
+33(0)6 07 17 86 95 - JPFEIBEL@AC-FI.EU
MEMBRE D'AUDIT CONSEIL – FRANCE INTERNATIONAL
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA RÉGION PARIS ÎLE DE FRANCE, - AU CAPITAL DE 555 000 € - RCS CRETEIL 797 426 228
SIÈGE SOCIAL : 11 RUE DES LAITIÈRES – 94300 VINCENNES – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR94 797 426 228

PWC ENTREPRENEURS COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 1 901 259 Euros
Siège social : 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine
R.C.S. NANTERRE 811 599 406

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **PWC ENTREPRENEURS COMMISSARIAT AUX COMPTES** relatif à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valeur des titres de participation inscrite au bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 26 novembre 2018.

Le Commissaire aux Comptes


Jean-Pierre FEIBEL

**PWC ENTREPRENEURS COMMISS.
COMPTES**

0063 rue de Villiers

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Comptes au 30/06/2018



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	11
Détail des comptes - Charges	14
Détail des comptes - Produits	18

Comptes annuels

Bilan - Actif

Déclaration au 30/06/2018

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2018	30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	254 304	254 304		
Fonds commercial	18 193 343	2 028 767	16 164 576	16 148 493
Autres immobilisations incorporelles	25 000		25 000	25 000
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	3 130	2 402	728	1 041
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 686 639	3 395 174	291 466	490 852
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	457 952		457 952	457 800
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	118 332		118 332	117 210
ACTIF IMMOBILISE	22 738 700	5 680 647	17 058 054	17 240 396
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	2 829 909		2 829 909	2 702 540
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				4 703
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 638 244	2 054 879	8 583 365	3 667 249
Autres créances	7 282 721		7 282 721	6 367 941
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	182 697		182 697	164 289
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	118 432		118 432	149 597
ACTIF CIRCULANT	21 052 003	2 054 879	18 997 124	13 056 317
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	43 790 704	7 735 525	36 055 178	30 296 713

Bilan - Passif

Déclaration au 30/06/2018

Rubriques	30/06/2018	30/06/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 1 901 259)	1 901 259	1 901 259
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 752 257	5 752 257
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-5 684 608	-7 177 503
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	788 217	1 492 895
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 757 125	1 968 907
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	70 333	105 000
Provisions pour charges		10 333
PROVISIONS	70 333	115 333
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 230 130	4 748 593
Dettes fiscales et sociales	1 764 125	751 592
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 260 782	19 772 709
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 972 683	2 939 579
DETTES	33 227 721	28 212 473
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	36 055 178	30 296 713

Compte de résultat

Déclaration au 30/06/2018

Rubriques	France	Exportation	30/06/2018	30/06/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	14 743 087	19 356	14 762 443	15 166 706
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	14 743 087	19 356	14 762 443	15 166 706
Production stockée			127 370	-99 946
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 365 460	3 188 083
Autres produits			122	1 539
PRODUITS D'EXPLOITATION			17 255 394	18 256 382
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			13 005 780	12 497 881
Impôts, taxes et versements assimilés			33 593	190 754
Salaires et traitements			-3 931	
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			199 700	218 575
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 054 879	2 365 460
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 315 247	1 320 851
CHARGES D'EXPLOITATION			16 605 268	16 593 520
RESULTAT D'EXPLOITATION			650 126	1 662 861
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			19 032	19 664
Autres intérêts et produits assimilés			1 771	1 754
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			20 803	21 418
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			104 372	3 415
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			104 372	3 415
RESULTAT FINANCIER			-83 569	18 003
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			566 557	1 680 864

Compte de résultat

Déclaration au 30/06/2018

Rubriques	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	327	7 428
Produits exceptionnels sur opérations en capital	177 827	50 492
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	45 000	50 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	223 154	107 920
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 531	85
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		45 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 531	45 085
RESULTAT EXCEPTIONNEL	220 623	62 835
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 038	250 804
TOTAL DES PRODUITS	17 499 351	18 385 719
TOTAL DES CHARGES	16 711 134	16 892 825
BENEFICE OU PERTE	788 217	1 492 895

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 901 259 Euros

Siège social : 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre 811 599 406

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 30 juin 2018

SOMMAIRE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
1.1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	3
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
2.1. Principes comptables.....	4
2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles	4
2.3. Immobilisations financières	5
2.4. En-cours.....	5
2.5. Créances	5
2.6. Valeurs mobilières de placement	5
2.7. Provisions.....	5
2.8. Dettes.....	6
2.9. Opérations en devises.....	6
3. NOTES SUR LE BILAN.....	7
3.1. Immobilisations	7
3.2. Amortissements et dépréciations.....	7
3.3. Créances	8
3.4. Créances et dépréciations des comptes clients	8
3.5. Produits à recevoir.....	9
3.6. Compte de régularisation actif	9
3.7. Composition du capital social	9
3.8. Variation des capitaux propres	9
3.9. Provisions pour risques et charges – Provisions réglementées	10
3.10. Dettes.....	10
3.11. Charges à payer	10
3.12. Produits constatés d'avance.....	10
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	11
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	11
4.2. Résultat financier.....	11
4.3. Résultat exceptionnel	12
4.4. Impôts sur les bénéfices	12
5. AUTRES INFORMATIONS	13
5.1. Détail des filiales et participations	13
5.2. Identité de la société consolidante.....	13
5.3. Identité de la société mère d'intégration fiscale.....	13
5.4. Engagements financiers et opérations hors bilan	13
5.4.1. Engagements financiers donnés.....	13

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

La dénomination sociale a été changée au cours de l'exercice.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 30 juin 2018 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué du coût d'achat et des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend les frais d'acquisition d'immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

	Durée d'utilisation
Logiciels	1 à 5 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	4 ans

2.3. Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée. La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4. En-cours

Les en-cours de production de services correspondent aux prestations effectuées et non encore facturées. Ils sont valorisés à leur valeur probable de réalisation.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.7. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

2.8. Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

2.9. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

	Valeur brute au 30/06/2017	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeur brute au 30/06/2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	18 456 563	16 083		18 472 646
TOTAL	18 456 563	16 083	0	18 472 646
Immobilisations corporelles				
Construction				0
Inst générales, agts constructions	3 130			3 130
Inst générales, agts divers	2 762 682			2 762 682
Matériel de transport				0
Matériel de bureau	923 957			923 957
TOTAL	3 689 769	0	0	3 689 769
Immobilisations financières				
Participations	457 800	152		457 952
Prêts et autres immobilisations financières	117 209	1 122		118 331
TOTAL	575 009	1 274	0	576 284
TOTAL GENERAL	22 721 342	17 357	0	22 738 700

3.2. Amortissements et dépréciations

	Montant au 30/06/2017	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant au 30/06/2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				0
Autres immobilisations incorporelles	2 283 071			2 283 071
TOTAL	2 283 071	0	0	2 283 071
Immobilisations corporelles				
Construction				0
Inst générales, agts construction	2 088	313		2 401
Inst générales, aménagnts divers	2 380 962	152 555		2 533 517
Matériel de transport				0
Matériel de bureau	814 824	46 831		861 656
TOTAL	3 197 875	199 699	0	3 397 575
Immobilisations financières				
Autres participations				0
Autres titres immobilisés				0
Prêts				
TOTAL	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	5 480 946	199 699	0	5 680 646

Au 30 Juin 2018, des fonds commerciaux figurent à l'actif du bilan de la Société pour un montant total de 18 193 343 €. En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que ces fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée, et à ce titre, ils ne sont pas amortis, mais ils sont soumis à un test de dépréciation annuel.

Les tests de dépréciation mis en œuvre n'ont pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation à la clôture de l'exercice.

3.3. Créances

	Valeur brute au 30/06/2018	Échéance à - d'1 an	Échéance à + d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	118 331		118 331
Avances et acomptes			
Clients douteux et litigieux	1 277 122	1 277 122	
Autres créances clients	9 361 121	9 361 121	
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	135	135	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 743 468	1 743 468	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	18 146	18 146	
Divers			
Groupe et associés (2)	5 439 722	5 439 722	
Débiteurs divers	81 249	81 249	
Charges constatées d'avance	118 432	118 432	
TOTAL	18 157 729	18 039 398	118 331
Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

3.4. Créances et dépréciations des comptes clients

	Début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Fin de l'exercice
DEPRECIATIONS				
Clients (*)	2 365 459	2 054 878	2 365 459	2 054 878
TOTAL	2 365 459	2 054 878	2 365 459	2 054 878

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances sur d'autres sociétés du réseau PwC en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irrecouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.

3.5. Produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montant
Clients - Factures à établir	45 135
TOTAL	45 135

3.6. Compte de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Cotisations professionnelles	74 159		
Loyers bureaux	44 272		
TOTAL	118 431	-	-

3.7. Composition du capital social

La société PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes est une Société par Actions Simplifiée, dont le capital social est composé de 211 251 actions d'une valeur nominale de 9 euros. Elle est détenue à hauteur de 85,60% par PricewaterhouseCoopers Entreprises et 14,39% par PricewaterhouseCoopers Audit. Le capital est entièrement libéré.

3.8. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Début de l'exercice	Affectation du Résultat 2017	Autres Affectations	Résultat du 30/06/2018	Fin de l'exercice
Capital social	1 901 259				1 901 259
Primes liées au capital	5 752 256				5 752 256
Réserves	0				0
Autres réserves	0				0
Report à nouveau	(7 177 503)	1 492 894			(5 684 608)
Résultat	1 492 894	(1 492 894)		788 217	788 217
CAPITAUX PROPRES	1 968 906	0	0	788 217	2 757 124

3.9. Provisions pour risques et charges – Provisions réglementées

Provisions	Début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Fin de l'exercice
Provisions réglementées				0
Amortissements dérogatoires				0
TOTAL	0	0	0	0
Provisions risques et charges				
Litiges personnel	45 000		45 000	0
Pensions et obligations				0
Impôt contrôle fiscal				0
Autres provisions	70 333			70 333
Pertes de change (*)				0
TOTAL	115 333	0	45 000	70 333
TOTAL GENERAL	115 333	0	45 000	70 333

3.10. Dettes

Etat des dettes	Valeur brute	Échéance à 1 an au +	Échéance à + d'1 an et 5 ans au +	Échéance à + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 230 129	5 230 129		
Personnel et comptes rattachés	1 342	1 342		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 762 782	1 762 782		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	23 213 000	23 213 000		
Autres dettes	47 782	47 782		
Produits constatés d'avance	2 972 683	2 972 683		
TOTAL	33 227 720	33 227 720	0	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		contractés auprès des associés physiques		

3.11. Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	435 474
TOTAL	435 474

3.12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 972 683 euros au 30 juin 2018. Ils correspondent aux acomptes émis pour les missions dont la réalisation n'est pas terminée à la date de clôture.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires net	France	Etranger	Total
<u>Répartition par secteur d'activités</u>			
Honoraires clients externes	9 889 772	19 355	9 909 127
Prestations des activités annexes	4 853 315		4 853 315
TOTAL	14 743 087	19 355	14 762 442

4.2. Résultat financier

Produits financiers	Exercice	Exercice Précédent
Produits des autres valeurs mobilières	19 032	19 663
Autre intérêts et produits assimilés	1 770	1 753
Reprise sur provisions pour perte de change		
Différences positives de change		
TOTAL	20 803	21 416

Charges financières	Exercice	Exercice Précédent
Intérêts et charges assimilées	104 371	3 414
Autres charges financières		
Dotations aux provisions pour perte de change		
TOTAL	104 371	3 414

4.3. Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	Exercice	Exercice Précédent
Produits divers	827	7 428
Produits divers refacturés	2 327	491
Produits de cession des éléments d'actif	175 000	50 000
Reprises provisions pour litiges personnel	45 000	50 000
Reprises provisions pour litiges divers		
TOTAL	223 154	107 919

Charges exceptionnelles	Exercice	Exercice Précédent
Charges diverses	321	69
Indemnités transactionnelles		
Charges diverses refacturées	2 209	16
Dotations provisions pour litiges personnel		45 000
TOTAL	2 530	45 085

4.4. Impôts sur les bénéfices

Ventilation d'impôts sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôts	Imputation du crédit d'impôts	Résultat après impôt
Résultat courant	566 556		1 038	567 594
Résultat exceptionnel et participations des salariés	220 622			220 622
RESULTAT COMPTABLE	787 179	0	1 038	788 217

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Détail des filiales et participations

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres (réserves et report à nouveau)	QP détenue Dividendes encaissés	Valeur brute Titres Valeur nette Titres	Prêts avances & cautions	Chiffres d'affaires Résultat comptable
Filiales (+ 50 %)					
PwC Entrepreneurs CAC 63 RUE DE VILLIERS 92200 NEUILLY SUR SEINE RCS 821 448 362	898 000 (108 749)	50,98%	457 800 457 800		485 472 (77 584)

5.2. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PwC Audit SAS – 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Les états financiers consolidés peuvent être consultés à la même adresse.

5.3. Identité de la société mère d'intégration fiscale

Le résultat fiscal de la société PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} juillet 2015, a été intégré dans le résultat fiscal groupe au sein de PwC Audit SAS – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine.

5.4. Engagements financiers et opérations hors bilan

5.4.1. Engagements financiers donnés

La société PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, membre de PricewaterhouseCoopers GIE, est tenue par les engagements donnés par le GIE au titre des cautions relatives au loyer.

Ces engagements, calculés au prorata de sa participation au capital du Groupement, s'élèvent à :

2 730 € pour Crystal Park
221 € pour Vatimesnil
405 € pour PB5 La Défense

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
Capital social : 1 901 259 euros
Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine
RCS Nanterre 811 599 406

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 11 DECEMBRE 2018**

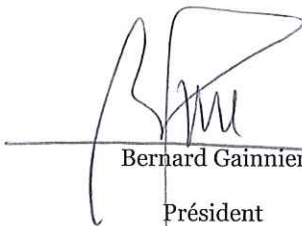
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 788 217 euros comme suit : la totalité au poste report à nouveau qui de (5 684 608) euros sera ramené à (4 896 391) euros.

Il est ici rappelé que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme



Bernard Gaïnnier
Président